

M. Christian Martin
1400 Caen

À Madame Florence Barrès
Ministère de la Culture
3 rue de Valois
75001 Paris

V/Réf : P2/2023/A/16138/MPI

Le 11 décembre 2023

Madame,

Je tiens à vous remercier pour votre courrier du 15 novembre, en réponse à mon étonnement et ma colère, constatant l'envahissement croissant de la langue anglaise dans notre communication publique qui confine au nettoyage linguistique progressif.

Vous avez parfaitement compris dans mon courrier que je ne parlais pas de l'enrichissement au cours des siècles de notre langue par des mots venus des 4 coins du monde, qui évoquaient des choses ou des idées qui n'existaient pas auparavant dans notre pays, ou qui exprimaient de nouveaux concepts anglosaxons en particulier. Sur ce plan-là, soyons rassurés, notre langue est bien vivante.

Mais l'utilisation à outrance de mots ou d'expressions anglaises transforme progressivement notre langue, et à terme notre façon de penser. Oui, je n'hésite pas à dire que nous sommes colonisés. Mais que faisons-nous pour lutter contre cela ? Le remplacement petit à petit, au début discret, mais ouvertement, sans vergogne, de notre langue par une autre qui se veut « globale » (= mondiale) gomme la richesse de notre vocabulaire, il l'aseptise, il la coupe de nos racines historiques et culturelles.

Votre lettre est fort instructive et détaillée, très intéressante. Elle me donne des pistes de réflexion et permet d'alimenter le débat. Le dictionnaire des francophones que vous mentionnez est une excellente chose. À l'occasion de mes nombreux voyages en Afrique francophone et au Liban où est née Madame la Ministre, j'ai pu entendre des expressions imagées, pittoresques, parfois truculentes, qui montrent que le français est bien vivant. Ce que nos cousins québécois ont montré depuis longtemps. À chaque fois l'accent du cru ajoute un piment indéniable que j'ai toujours apprécié.

Mais votre lettre est administrative, elle dit le droit, elle est froide. Elle ne laisse de plus aucun espoir pour l'avenir. Elle ne tient aucun compte du ressenti des Français qui peuvent se considérer agressés quotidiennement. Notre français est-il intrusif dans la communication à l'étranger ? Certainement pas. L'anglais omniprésent nous donne le pion. Devons-nous pour autant baisser les bras ? Aussi, je me permets d'émettre quelques réserves à votre enthousiasme qui sous-entend que tout va bien, et qu'on ne peut rien faire contre l'invasion de la langue anglaise, en particulier dans la publicité, domaine sur lequel je concentre mes remarques.

La loi Toubon n'est pas toujours respectée. Un astérisque bien visible est censé renvoyer à la traduction - pas nécessairement littérale - en français. « C'est une question de loyauté vis-à-vis de l'ensemble des Français, qui doivent avoir une parfaite compréhension de tous les termes », explique Stéphane Martin, directeur général de l'Autorité de Régulation Professionnelle de la Publicité.

.../...

Or, vous pouvez le constater tous les jours, certaines publicités à la radio, à la télévision, à la vitrine des magasins, enfreignent cette loi (les photos que je vous ai envoyées le montrent bien). Quels sont les moyens actuels de faire respecter cette obligation ? Sinon, comment voyez-vous l'action du gouvernement en la matière ?

Vous dites (je cite) : « L'autorité de Régulation de la Communication Audiovisuelle et numérique, indépendante du Ministère de la Culture...ne peut imposer une terminologie légale officielle aux services publics et privés de l'audiovisuel français », c'est très bien ainsi. Mais entre imposer des termes précis, et mettre des garde-fous, il y a tout un monde. Et quand certaines grandes marques utilisent un vocabulaire, voire des expressions anglaises entières, peut-on admettre que la liberté du commerce dans sa communication soit sans limites, donc plus forte que le respect des Français dans ce qui a fait notre culture, je veux dire notre langue par ailleurs protégée dans le préambule de notre constitution (Article 2 du titre 1^{er} relatif à notre souveraineté : « la langue de la République est le français ») ?

Tous les textes de nos lois inscrits dans nos codes limitent certaines libertés lorsqu'elles empiètent sur celles des individus. La liberté de notre langue est un droit essentiel qui doit être respecté. Je ressens de telles agressions intrusives comme méprisantes de notre identité (le mot vous choque ?), pas vous ? c'est un véritable viol de notre âme. André Gide a dit mieux que moi : « l'idiosyncrasie est notre maladie de valeur ».

Francophonie : c'est un bonheur de savoir qu'il y a 320 millions de locuteurs du français de par le monde. Parce que notre langue est belle, riche, elle est l'étendard de notre culture que le monde entier nous envie. Mais quelle langue ces francophones parleront-ils si nous la remplaçons par ce « globiche » affreux ? Nous nous dirigeons lentement vers une uniformisation culturelle, votre Ministère se doit de réagir.

Décidément, il manque à ce gouvernement, comme à la plupart des précédents, trois choses essentielles : une vision, une volonté, et surtout du courage. Cela n'est pas un « sentiment », c'est ma certitude.

J'entends des mots, toujours des mots, rien que des mots... Pourquoi pas, encore faudrait-il qu'ils soient en français, et c'est bien la moindre des choses. Surtout pour un Ministère censé protéger notre culture.

Veillez croire, Madame, à l'expression de mes respectueux sentiments.